

Terminologie

- **Antilles Sites Création** : Désigne ici, par son nom commercial, l'entreprise individuelle, dirigée par Patricia GAUTIER, dont le siège social se situe au 5 rue des Anthuriums, Anse Mitan 97229 TROIS ILETS MARTINIQUE, dont le numéro de RCS est : 493 605 901.
- **Client** : Toute personne physique ou morale ayant souscrit un bon de commande auprès d'Antilles Sites Création.
- **Site Web** : Ensemble de pages Web et d'éventuelles autres ressources du World Wide Web, hyper liées en un ensemble cohérent ayant une adresse Web et conçu pour être consulté avec un navigateur Web.
- **Hébergement** : Mise à disposition d'un espace disque sur un serveur distant où sont enregistrés les éléments constitutifs du site web et donnant libre accès en lecture à cet espace disque.
- **Nom de domaine** : Identifiant unique lié à une entité dont les ordinateurs sont reliés au réseau internet.
- **E-mail** : Courrier électronique (ou courriel). Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.
- **Bande passante** : Nombre de bits transférables par seconde.
- **Trafic mensuel** : Nombre de Giga-octets transférés par mois.
- **Espace disque** : Taille du disque dur alloué au client.
- **Netiquette** : Guide définissant les principes universels d'usage de l'Internet, règles de conduite et de politesse à adopter sur plusieurs médias de communication mis à disposition par Internet. Le document officiel définissant les règles de la netiquette est la RFC 1855.

Préambule

Antilles Sites Création fournit ses prestations uniquement sur la base des conditions générales et des conditions de garantie. Le client autorise implicitement Antilles Sites Création à citer son nom et son URL en référence.

Antilles Sites Création se réserve le droit de refuser de développer un site non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette.

Antilles Sites Création se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement.

Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

La facturation des prestations de d'Antilles Sites Création est basée sur la liste des prix en vigueur, ou selon l'offre faite par Antilles Sites Création.

Antilles Sites Création s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et de ne les transmettre à des tiers qu'avec leur plein accord. Antilles Sites Création se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Article 1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, qu'au moment de passer une commande, les conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Antilles Sites Création et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Article 2. Obligations d'Antilles Sites Création

Antilles Sites Création s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en oeuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Article 3. Signature de l'auteur

Le client autorise implicitement Antilles Sites Création à citer son nom et son URL en référence sauf mention contraire.

Article 4. Détail des prestations

4.1 - Conception : La conception du site comprend l'étude de projet du site, le contenu des pages, la navigation. Le client remet le texte et les images des pages. Sont compris : la programmation HTML, la numérisation et l'optimisation des images, la mise en page des images, l'insertion éventuelle de photos, l'insertion de musique, d'animations, la rédaction du texte définitif à partir des textes fournis par le client. Celui-ci assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à Antilles Sites Création. Antilles Sites Création se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le client en fait la demande, Antilles Sites Création pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes JavaScripts ou toute autres technologies libres de droit ou utilisés sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. Antilles Sites Création décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmation et autres pourront être créés de toute pièce par Antilles Sites Création, en respectant les desiderata éventuels du client.

4.2 - Mise en ligne : La première mise en ligne consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

4.3 - Nom de domaine : Le client est seul responsable du nom donné au domaine (monsite.fr, monservice.com, etc.). Le nom de domaine est enregistré par défaut au nom d'Antilles Sites Création. Le nom de domaine peut être enregistré au nom du client qui en fera la demande expressément à Antilles Sites Création.

4.4 - Hébergement et maintenance : L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. L'hébergement de sites Web nécessite une constante surveillance. La maintenance des services (serveurs Web, proxy, DNS, base de données, etc.) sur lesquels reposent un site Web doit être assurée de façon régulière. Les tâches de maintenance sont nombreuses et variées, elles incluent notamment : sécurité - pannes - logs - cache - surveillance

Le Webmaster ne peut pas être poursuivi pour des déficiences liées au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Dans le cas où Antilles Sites Création fera appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet, Antilles Sites Création facturera un prix en fonction du prix demandé par l'hébergeur pour cet hébergement. Antilles Sites Création ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

4.5 - Référencement, publicité du site : Les moteurs de recherches permettent aux surfeurs de découvrir l'adresse d'un site qui les intéresse. La tâche du Webmaster consiste en une déclaration manuelle après des principaux moteurs de recherches (Google, Yahoo, AltaVista...) ainsi qu'éventuellement auprès d'une certaines quantités d'annuaires. Il ne peut être tenu responsable des réactions de ces sociétés.

Les offres de référencement correspondent à la mise en place dans le code source des pages d'un certain nombre de mots clés permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Il s'agit ici pour Antilles Sites Création d'une obligation de moyens et non de résultats. Antilles Sites Création ne saurait garantir la présence effective du site du client dans les moteurs et annuaires. Antilles Sites Création peut avoir recours à des liens sponsorisés auprès de sociétés spécialisées afin d'optimiser le référencement pour son client.

4.6 - Mises à jour et modifications :

Les mises à jour de sites comprennent :

- Le remplacement des images,
- Les corrections ou modifications mineures des textes,
- Les modifications des grilles tarifaires s'il y a lieu.

Le nombre de modifications est limité à deux demandes par mois, soit photos, audio ou textes. Les mises à jour sont offertes gratuitement pendant une année. Ensuite, lors du renouvellement du contrat, toutes les mises à jour ainsi que toutes les modifications du site seront payantes et feront l'objet de devis. Les tarifs des renouvellements sont disponibles sur les sites www.antillesitescreation.com et www.cpgweb.net

4.7 - Support technique : Antilles Sites Création propose un support technique par e-mail gratuit durant une année. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation.

Article 5. Contenu du site

Le contenu du site doit être en conformité avec les lois en vigueur. Antilles Sites Création s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord. Antilles Sites Création se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Article 6. Obligations et responsabilité du client

6.1 - Le client reconnaît avoir reçu d'Antilles Sites Création toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le client s'engage à fournir à Antilles Sites Création tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client.

6.2 - En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le client est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes

universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le client garantit Antilles Sites Création contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

6.3 - Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Article 7. Commande

7.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un bon de commande ou du devis rédigé par Antilles Sites Création. La commande devient effective dès lorsqu' Antilles Sites Création a reçu le bon de commande ou le devis daté, signé par le client et par Antilles Sites Création accompagné du montant de l'acompte prévu.

7.2 - Le délai de validité du bon de commande ou du devis ainsi que le montant de l'acompte demandé sont stipulés dans le bon de commande ou dans le devis.

7.3 - Le bon de commande ou le devis est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente.

7.4 - Antilles Sites Création se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur

7.5 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau bon de commande.

Article 8. Prix et facturation

8.1 - Compte tenu, du régime fiscal d'Antilles Sites Création et conformément à l'article 293 B du C.G.I., la TVA n'est pas applicable. Ces prix s'entendent donc "prix nets" et sont exprimés en Euros.

8.2 - Les prix des prestations Internet et options fournies par Antilles Sites Création font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations. Les tarifs en vigueur sont disponibles en ligne sur les sites www.antillesitescreation.com et www.cpqweb.net et sur demande auprès d'Antilles Sites Création. Les prix des prestations Internet et des options sont mentionnés dans le bon de commande ou dans le devis. Antilles Sites Création se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Les parties conviennent qu'Antilles Sites Création peut, de plein droit, modifier ses tarifs sans autre formalité que d'en informer le client. Toute modification des conditions générales ou particulières ainsi que l'introduction de nouvelles formules, options ou prix fera l'objet d'une information en ligne sur les sites www.antillesitescreation.com et www.cpqweb.net, ou à toute autre adresse que Antilles Sites Création viendrait à lui substituer.

8.3 - Les offres d'hébergement facturées au client incluent un trafic prédéfini à l'avance sur le bon de commande ou sur le devis. En cas de dépassement de ce volume de consommation, c'est une facturation au taux réel de transfert qui sera appliquée sur la base du tarif en vigueur et ce par tranche de 1 Go consommé.

8.4 - Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec Antilles Sites Création, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par Antilles Sites Création. Le défaut total ou partiel de paiement 30 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.

- La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour Antilles Sites Création d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article "Résiliation".

Article 9. Règlement

Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant d'Antilles Sites Création. Les modalités de paiement seront les suivantes :

- A la signature du bon de commande ou (devis) : un minimum de 50% du prix spécifié sur le devis. Ce montant représente un acompte sur le montant total du devis.

- A la mise en ligne définitive du site : le solde de la facture.

Le règlement pourra être effectué par chèque, en espèce ou par virement bancaire.

Les paiements par chèque devront être crédités sur le compte bancaire d'Antilles Sites Création avant le démarrage des travaux.

Antilles Sites Création accepte les paiements différés. Dès le 1^{er} versement crédité, Antilles Sites Création mettra la carte de visite du client en ligne en attendant la fin des travaux.

En cas d'annulation des services du Webmaster par le client après la signature et la réception du bon de commande ou du devis et avant le démarrage des travaux, un pourcentage d'un montant de 10% du montant total de la facture sera retenue à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus. En cas d'annulation des services du Webmaster par le client pendant la réalisation des travaux, Antilles Sites Création se réserve le droit de retenir, en sus de la pénalité de 10% susmentionnée, une somme au prorata des travaux effectués.

Article 10. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social d'Antilles Sites Création dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Article 11. Délais de livraison

Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges.

Article 12. Responsabilité d'Antilles Sites Création

Antilles Sites Création s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services de webmaster au client. La responsabilité d'Antilles Sites Création envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, Antilles Sites Création ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

a. le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce, à quelque titre que ce soit ;

b. les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès ;

c. le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion ;

d. la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier

e. les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;

f. les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;

g. les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ;

h. les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par Antilles Sites Création, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

Antilles Sites Création se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités.

Cependant, Antilles Sites Création s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. Antilles Sites Création est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

Antilles Sites Création ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients. Cependant Antilles Sites Création s'engage à tout mettre en oeuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

Article 13. Cas de force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives d'Antilles Sites Création et du client seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Antilles Sites Création et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

Antilles Sites Création ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence.

Article 14. Durée du contrat

Le contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties. Il est signé pour une durée de 1 an à compter de la livraison des travaux de personnalisation et ce lorsque le forfait avec hébergement est souscrit. A l'issue de cette période, concernant les prestations d'hébergement, de maintenance et de suivi, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 3 mois avant la date anniversaire du contrat. A l'expiration de cette période d'une année, le contrat se renouvellera par tacite reconduction et par période de 12 mois sauf faculté pour l'une des deux parties d'y mettre fin à chaque date anniversaire, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception. Cette dénonciation ne donne droit à aucun remboursement ni aucun avoir. La dénonciation emporte règlement par le client de ses obligations financières vis à vis d'Antilles Sites création. Toute période de facturation entamée reste due.

14. Retard de paiement, Pénalités, Clause Pénale

14.1. Le site ou de n'importe quel composant reste la propriété de ANTILLES SITES CREATION jusqu'au paiement intégral de la facture.

14.2. Toute contestation relative à une facture doit être communiquée à ANTILLES SITES CREATION par lettre recommandée dans les 10 jours de la date de ladite facture, à défaut de quoi le client ne sera plus recevable à formuler de quelconques griefs quant aux mentions y figurant.

14.3. Tout défaut ou retard de paiement entraînera, outre une majoration forfaitaire de 15 %, la suspension immédiate des Services de ANTILLES SITES CREATION, en attendant la régularisation par le CLIENT et :

14.3.1. À titre de clause pénale et pour l'application de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée, le CLIENT sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

14.3.2. Après mise en demeure restée sans effets huit jours après sa réception par Le CLIENT, ANTILLES SITES CREATION se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le travail effectué, sans que cette suspension ne prévale d'un éventuel recours et ne puisse ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit au profit du CLIENT. L'ensemble des services fournis, sans que cette suspension ne puisse ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit au profit du CLIENT.

14.3.3. La mise en application de la clause 11.3.2 ne dispense pas du règlement des factures dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et des frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

14.4. En cas de non-paiement, toute représentation ou reproduction partielle ou intégrale des documents livrés est illicite.

ANTILLES SITES CREATION se réserve le droit d'engager des poursuites sans attendre, et d'exiger un dédommagement dérivant des droits d'auteur.

Article 15. Respect des droits d'auteur et traitement des images

Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise Antilles Sites Création à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client est transféré lors du paiement du solde de la facture.

Article 16. Confidentialité

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

Article 17. Informatique et libertés

Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès d'Antilles Sites Création.

Antilles Sites Création s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Article 18. Modifications

Les parties conviennent qu'Antilles Sites Création peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales.

Article 19. Loi applicable - Attribution de compétence

Le contrat de création de site est soumis à la loi française. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Fort-de-France), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires.

Garantie

Antilles Sites Création offre une **garantie d'une année** sur les sites développés par ses soins. Les sites créés par Antilles Sites Création sont garantis contre tout bug pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

1. La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation.
2. La durée de la garantie est d'une année.
3. La garantie prend effet à partir de la date du paiement du solde de tout compte.
4. La garantie s'applique uniquement au site d'origine livrée par Antilles Sites Création. Seules les pages entièrement développées par Antilles Sites Création sont qualifiées d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation totale de cette garantie.
5. La garantie s'applique également sur les mises à jour d'un site créé par Antilles Sites Création et réalisées par ses soins.
6. Est qualifié de bug tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page, tout dysfonctionnement des pages en interaction avec la base de données, toute définition incorrecte des objets de la base.
7. N'est pas qualifié de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.
8. La garantie couvre gratuitement la recherche du bug, la réparation du bug et l'intégration des modifications au reste du site.
9. La garantie ne couvre pas les bugs dus à une installation ou une intégration du site effectuée par des tiers.
10. La garantie ne couvre pas les bugs dus à un déplacement des pages à l'intérieur du site effectué par des tiers.
11. Pour bénéficier des réparations sous garantie, le client doit annoncer le problème par courrier ou par e-mail à Antilles Sites Création.

20. Article : Divers

- 20.1. Intitulé des articles : Les titres des articles utilisés dans les présentes le sont pour la commodité des références. Ils ne pourront être utilisés pour l'interprétation des dispositions qu'ils regroupent.
- 20.2. Cession du Contrat : ANTILLES SITES CREATION se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.